

<b>Numéro</b>	<b>DL211125-CLM01</b>	 Illkirch-Graffenstaden
<b>Nature de l'acte</b>	Délibération	
<b>Matière</b>	Finances locales - Divers	
<b>Objet</b>	Ajustement de la compensation financière au profit de la Société Publique Locale L'Illiade pour la période du 1 <sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021	

---

## VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

---

### Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 9 décembre 2021 à l'Illiade

L'an deux mil vingt et un le neuf décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

#### **Etaient présents :**

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, Conseillers

#### **Etaient excusés :**

- Madame Elisabeth DREYFUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Monsieur Jean-Louis KIRCHER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Madame Marie RINKEL ayant donné procuration à Monsieur Ahmed KOUJIL
- Madame Séverine MAGDELAINE ayant donné procuration à Monsieur Claude FROEHLI

---

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	3 décembre 2021
Date de publication délibération :	14 décembre 2021
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	14 décembre 2021

---

### **III. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE**

#### **4. AJUSTEMENT DE LA COMPENSATION FINANCIÈRE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE L'ILLIADÉ POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021**

Par délibération du 19 décembre 2013, le Conseil Municipal a adopté la création d'une société publique locale dénommée L'Illiade, entre la commune d'Illkirch-Graffenstaden et les communes de Geispolsheim et d'Eschau, afin de lui confier par contrat la gestion du centre culturel L'Illiade ainsi que des activités de la Villa.

Par délibération du 26 juin 2014, le Conseil Municipal a approuvé la convention de délégation de service public confiant à la société publique locale L'Illiade l'exploitation du centre culturel L'Illiade et de ses installations jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Par délibération du 25 juin 2015, le Conseil Municipal a approuvé d'une part l'intégration de l'exploitation de la Villa dans la convention de délégation de service public en cours, et d'autre part l'avenant correspondant à la convention de délégation de service public relatif à l'exploitation de la Villa et de ses installations, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Pour l'ensemble des contraintes de service public à la charge du délégataire, de celles liées à l'exploitation du centre culturel L'Illiade, auxquelles s'ajoutent celles liées à l'exploitation de la Villa, il a été décidé en Conseil Municipal du 25 juin 2015 qu'une compensation financière annuelle d'un montant de 2 387 000 euros serait versée par le délégant au délégataire.

Par délibération du 13 décembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé la prise en charge par la Ville de la gestion des bâtiments L'Illiade et la Villa faisant ainsi passer la compensation financière à 2 283 000 euros.

À ce jour, au vu du compte de résultat prévisionnel établi par la société publique locale pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021, il convient de réduire le montant de la compensation financière de 872 000 euros, qui sera donc figée au montant global de 1 411 000 euros pour l'année 2020-2021.

#### **Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver la diminution de 872 000 euros de la compensation financière attribuée à la société publique locale L'Illiade pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021.**

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
adopte la présente délibération.**

**Pour : 33** PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, FROEHLI Claude, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

**Abstentions : 2** CASTELLON Martine, LEVY Thomas

**Pour extrait conforme  
Le Maire  
Thibaud PHILIPPS**

